CENTURY 21.

Céline Jacques Immobilier 33 Rue Thiers 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES 03 29 55 11 33 cj.immobilier@century21.fr www.century21-cj-st-die.com



HONORAIRES TRANSACTION (Tarifs TTC Tva 20%)

Tarif applicable au 01 novembre 2024

Tranche de prix de	
De 0€à 99 999€	9,00%*
De 100 000 € à 149 999 €	8,50%
De 150 000 € à 199 999 €	8,00%
De 200 000 € à 249 999 €	7,00%
De 250 000 € à 299 000 €	6,00%
Au dela de 300 000 €	5,50%

*Avec minium de perception de 6000 € forfaitaire

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Transaction sur Fond de commerce - Pas de porte		
Transaction sur bien rural, terrain	15%	
Transaction sur Immobilier d'Entreprise (Bâtiment industriel ou commercial, parts sociales SCI)	15%	
Transaction sur autres ventes (lots de lotissement, Vente en l'état futur d'achèvement, garage) Minimum de pérception terrain et garage: 4 000 € TTC	10%	
Minimum de pérception autres biens : 6 000 € TTC		
Prestation pour l'estimation en valeur d'un bien (hors opération promotionnelle)		
Dans un rayon de 20 km		
Au-delà sur devis.		

Achat - Vente - Location

SARL CGM au capital de 5 000 € - 887 720 191 R.C.S. EPINAL - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n°CPI8801202000044749 délivrée par la CCI d' Epinal – Garantie 120 000 € : GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - Transactions sans réception de fonds - - Chaque Agence est

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.

CENTURY 21.

Céline Jacques

Immobilier

33 Rue Thiers 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES 03 29 55 11 33 Cj.immobilier@century21.fr www.century21-cj-st-die.com



HONORAIRES LOCATION - GESTION

(Tarifs TTC TVA 20%)

Tarif applicable au 01 novembre 2024

En application du décret n°2014-890 du 1er Août 2014 relatif au "plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités

SUPERFICIE DU BIEN LOUE	FACTURATION EN CHARGE DU BAILLEUR (G1)	FACTURATION EN CHARGE DU PRENEUR (G1)	FACTURATION EN CHARGE DU BAILLEUR (G2)	FACTURATION EN CHARGE DU PRENEUR (G2)
Toute surface	8,00 € / m²	8,00 € / m²	3,00 € / m²	3,00 € / m²
Locaux Commerciaux et professionnels	l I Sur devis			

Il convient de multiplier la superficie du bien loué par le tarif indiqué pour le groupe concerné, et d'additionner les deux groupes le cas <u>Honoraires relatifs au "Groupe 1"</u>: Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail. <u>Honoraires relatifs au "Groupe 2"</u>: Etablissement de l'état des lieux

^{*}Tarif applicable dans la limite d'un mois de loyer par lot et par partie

HONORAIRES DE NEGOCIATION (à charge bailleur, Tous locaux)		Forfait de 150 € TTC
HONORAIRES DE GESTION (Tous locaux)	Service Initial*	7,20%
Sur loyers + charges, encaissés	Service Confort*	8,40%
* détail des services en agence	Service Privilége*	<i>9,60%</i> 150 € frais de dossier +
		tarif au m2 ci-dessus
PRESTATIONS PARTICULIERES (rédaction bail seul,)		suivant le groupe de
		prestation.

Achat - Vente - Location

d'Epinal – Garantie 120 000 € : GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - Transactions sans réception de fonds - - Chaque Agence est Juridiquement et

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.